

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 9 (1888)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Bulletin mensuel : (6 août 1888)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-133363>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN MENSUEL** ( 6 août 1888<sup>1</sup> ).

Des fouilles intéressantes ont été exécutées à **Cherchell**, sous la direction de M. Vaille, professeur à l'école des lettres d'Alger, et à **Timga**, sous celle de M. Duthoit. Dans cette dernière localité a été exhumée une cité antique qui rappelle les merveilles de Pompéi, tout un quartier avec ses rues, son dallage creusé d'ornières, ses boutiques, son forum, ses arcs de triomphe. A Cherchell, ce sont des thermes publics, une copie réduite, cependant importante et luxueuse, des monuments analogues de Rome. Les inscriptions les plus nombreuses sont du règne de Caracalla. Il y a cependant aussi une stèle contemporaine des rois indigènes, portant une inscription néo-punique. On y voit une scène de sacrifice; le prêtre fait la libation préliminaire sur la tête d'un bœuf. La décoration présente un mélange d'art grec et d'art égyptien, caractère que l'on rencontre vers la même époque en Syrie, en Cyrénaïque, en Tunisie et en Algérie.

Le **cardinal Lavigerie** qui, depuis vingt ans, prépare à Alger des missionnaires pour l'intérieur de l'Afrique, a reçu de Léon XIII l'ordre de recommander à tous les missionnaires qu'il envoie de consacrer toutes leurs forces à faire cesser le trafic des esclaves et l'esclavage. Après avoir prêché à Paris sur l'**abolition de l'esclavage** en Afrique, et rappelé ce que la France, l'Angleterre et l'Italie ont déjà fait à cet égard, le cardinal a recommandé l'organisation d'une croisade pacifique dont il se fera l'apôtre, pour émouvoir l'opinion publique en faveur de la cause des esclaves qui est celle de l'humanité.

La navigation de nuit dans le **canal de Suez** s'est beaucoup accélérée depuis l'application de l'éclairage électrique aux navires qui le traversent. Les règlements prescrivent que chaque navire doit avoir sur le pont des feux électriques. Un certain nombre de paquebots peuvent, au moyen de leur installation même, satisfaire à cette prescription, mais la plupart des navires ne sont pas dans ce cas. Pour permettre à ces derniers de transiter de nuit, des appareils électriques portatifs peuvent être hissés à bord à Suez et à Port-Saïd en un quart d'heure à peine.

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

L'économie de temps qui en résulte est de 11 heures, environ la moitié du temps employé naguère. Pour que ces appareils soient mis à bord à l'arrivée des steamers, sans perte de temps, il suffit aux capitaines de télégraphier à Port-Saïd ou à Suez la date probable de leur arrivée.

La Société de géographie de Paris a reçu, par l'entremise de M. Antoine d'Abbadie, une lettre de **M. Jules Borelli** qui explore actuellement le pays au S.-O. du Choa, et donne quelques-uns des résultats géographiques de son voyage d'Antotto à Jiren, situé par  $7^{\circ},42'$  lat. nord et  $34^{\circ},35'$  long. Est. Un des principaux résultats est la découverte des sources de l'Haouasch, au pied du mont Ifata à l'extrémité de la chaîne des monts Meca, et non près du mont Dandi comme on le croyait jusqu'ici. Au sommet de ce dernier pic, l'explorateur a trouvé un lac double ayant la forme d'un 8, d'une étendue et d'une profondeur considérables. De ce lac sort un affluent du Gudar et de l'Abbay. M. Borelli a aussi découvert un lac profond dans l'immense cratère du mont Harro; et il en décrit les environs comme étant d'une beauté incomparable; les indigènes l'appellent le lac Wanci; il en sort une rivière qui rejoint la Walga dont la source se trouve au sommet du mont Harro. A l'époque où écrivait M. Borelli (janvier 1888), il était sur le point de partir de Jiren. Son intention était de traverser le mont May Gudo, au S.-O. de Jiren, pour se rendre dans le pays de Callalaka, et de là au mont Kafaria, d'où il comptait faire le relevé du pays de Kullo. Le Dr **Traversi** explorateur italien a fait une excursion dans la région montagneuse d'Urbaragh, à l'est de la contrée étudiée par M. Borelli.

Le journal anglais *Nature* a publié dernièrement une lettre d'**Émin-pacha** relative à la fréquence des accidents causés par la foudre sous les tropiques, pour rectifier une erreur généralement répandue provenant du fait que les publications relatives à l'Afrique parlent rarement des dégâts causés par la foudre et de l'emploi des paratonnerres sous les tropiques. Grâce à une résidence ininterrompue de douze ans dans les provinces égyptiennes équatoriales, Émin-pacha peut donner des renseignements précis à cet égard. Il fournit une liste de 25 accidents causés par la foudre, de 1878 à 1886, dans les différentes stations de son gouvernement: personnes tuées, arbres renversés, maisons incendiées, etc. « Certes, » ajoute-t-il, « la liste est loin d'être complète, car ayant été presque constamment en voyage pendant les années 1878-1880, je n'ai pu recueillir tous les renseignements désirables. Si les voyageurs ne font que rarement mention de coups de foudre destructeurs, c'est probablement à cause de la courte durée des séjours qu'ils font dans les lieux où ils

s'arrêtent. Dans son livre : *Au cœur de l'Afrique*, Schweinfurth rapporte un coup de foudre qui tua six femmes. Je dois faire remarquer que dans l'Ou-Nyoro et l'Ou-Ganda, région dont l'altitude est plus forte que celle du Soudan égyptien, les coups de foudre sont aussi plus fréquents. L'Ou-Ganda est la seule région qui possède un paratonnerre ; il a été placé par M. Mackay sur le palais du roi Mwanga. Le Momboutou, quoique moins élevé que l'Ou-Ganda et l'Ou-Nyoro est cependant connu pour la fréquence des coups de foudre destructeurs. A Fashoda, Khartoum et Berber, situés plus au nord, les coups de foudre sont très rares ; dans le Sennaar, ils le sont moins. Les Arabes du Soudan sont convaincus que chaque coup de foudre est accompagné de la chute d'une météorite ferrugineuse. Celui qui peut s'approprier un morceau de fer météorique est considéré comme un heureux. Les couteaux et les glaives faits de ce fer passent, en effet, pour rendre invulnérables dans les combats ceux qui les portent, et ils les protègent pour l'avenir contre les atteintes de la foudre. Si le cheik Nasr, chef des Takkala, a pu résister aux Égyptiens, c'est, dit-on, grâce à un glaive fait de fer météorique. Les Arabes croient aussi que le feu allumé par la foudre ne peut être éteint que si l'on y jette un peu de lait. »

Tandis que tous les regards sont fixés sur le lac Albert et Wadelaï, ou sur l'Arououimi et le camp de Yambouya, pour chercher à quel point de son itinéraire peut se trouver **Stanley**, c'est de Souakim qu'arrive la nouvelle, invraisemblable au premier abord, de son apparition dans la région du Bahr-el-Ghazal. Quoiqu'elle nous fut déjà parvenue lorsque nous rédigeons notre précédent numéro, nous n'avions pas cru devoir nous y arrêter, la prenant pour un de ces produits d'imagination impatientes qui ont besoin de croire à des fables à défaut de nouvelles certaines. Sans vouloir anticiper le moment où la certitude nous sera fournie par un rapport officiel, nous devons dire que les relations venues de Londres et de Bruxelles font paraître aujourd'hui la chose comme moins invraisemblable. Le *Times*, en effet, a publié une lettre de M. Frédéric Villiers qui, à propos du « pacha blanc » dont l'arrivée dans le Bahr-el-Ghazal a mis tout le monde en émoi, rappelle un entretien qu'il a eu avec Stanley lors de l'échec de l'expédition qui avait pour but de délivrer Khartoum. « Au cours de cet entretien, » dit M. Villiers, « Stanley me fit observer qu'une force armée indigène, sous la direction d'hommes blancs, pourrait créer, en s'avancant par le Congo, une diversion des plus sérieuses sur le flanc du mahdi. Les Soudanais ne s'attendant pas à une attaque de ce côté, rien que la nouvelle de la

marche en avant de nouveaux adversaires produirait un grand effet moral. Ces paroles de Stanley prouvent qu'il avait déjà à cette époque conçu le projet de marcher sur Khartoum par la voie du Congo, malgré les grandes difficultés que présentait cette route. » De son côté sir Francis de Winton a exprimé, dans une séance de la Société de géographie de Londres, l'opinion que le pacha blanc ne peut être que Stanley et que l'on peut s'attendre à recevoir sous peu des nouvelles directes de lui. Enfin le rapport fait à Souakim par les pèlerins venus du Darfour à la Mecque, mentionnant la présence d'Européens dans le bassin du Bahr-el-Ghazal, confirme l'opinion de M. Villiers et de sir Francis de Winton. Laissant pour le moment de côté la question de la marche sur Khartoum, l'arrivée de Stanley, non sur le fleuve Bahr-el-Ghazal, mais dans la province égyptienne du Bahr-el-Ghazal dont Lupton-bey était gouverneur, située un peu au N.-O. de la province équatoriale d'Émin-pacha, est moins invraisemblable qu'elle ne paraissait au premier moment. Les esprits s'étaient accoutumés à l'idée que, du camp de Yambouya, Stanley se dirigeait à l'est pour gagner en ligne droite l'extrémité du lac Albert où des vapeurs viendraient prendre les hommes de son expédition. Au lieu de cela, si la nouvelle se confirme, il aurait, du camp de Yambouya, après avoir suivi un certain temps l'Arououimi, tiré au N.-E., traversé la région des sources de la Nepoko, du Bomokandi et du Kibali <sup>1</sup>, et serait arrivé dans la province du Bahr-el-Ghazal d'où, en inclinant à l'est, il pouvait facilement rejoindre Émin-pacha à Wadelaï. Pour ceux qui connaissent Stanley et son goût pour les surprises, celle-ci n'aurait rien d'extraordinaire, elle rentrerait même entièrement dans ses habitudes. Attendons cependant la confirmation de la rencontre des deux explorateurs, avant d'imaginer des plans de descente vers les régions occupées par les armées du mahdi.

Les missionnaires allemands établis à Ngao sur la Tana, dans le pays de **Witou**, ont vu leur station envahie par une bande de Somalis. Les Wapokomo au milieu desquels ils se sont établis ont eu le temps de se réfugier de l'autre côté de la rivière. Les missionnaires eux-mêmes ont pu monter sur des pirogues avec une partie de leurs effets et descendre à la station de Golbanti, où le missionnaire méthodiste noir, M. During, leur a offert l'hospitalité. Après avoir pillé ce qui restait dans la station de Ngao, les Somalis y mirent le feu et réduisirent le village en cendres, puis ils se retirèrent. Les Wapokomo sont restés attachés aux missionnaires, avec

<sup>1</sup> Voyez la carte des explorations du Dr Junker sur le haut Ouellé, IV<sup>me</sup> année, p. 116.

lesquels ils travaillent à la reconstruction de la station et du village, pour lesquels sera réclamée la protection du sultan de Witou.

L'expédition du comte hongrois **Teleki** a atteint en novembre de l'année dernière, le lac Baringo, en suivant à peu près les itinéraires de Thompson en 1883, et de Fischer en 1886, du Kilimandjaro à travers les territoires de Kikouïou et de Leikipia. Comme Fischer, le comte Teleki a rencontré une opposition violente de la part des habitants de Kikouïou, avec lesquels il a eu à soutenir toute une série de combats sérieux. De Leikipia, il s'est dirigé vers le Kénia dont il a fait l'ascension jusqu'à une hauteur de 4500<sup>m</sup>, la limite des neiges permanentes; il estime qu'il est plus élevé que le Kilimandjaro. Le Kénia est un cratère couvert de neige d'un diamètre de sept kilomètres et demi. De son arête s'élèvent deux pointes, vues déjà par Krapf, tandis que Thompson met leur existence en doute. Teleki se disposait à continuer sa marche vers le lac Sambourou, mais il avait à lutter contre de grandes difficultés pour se procurer les provisions nécessaires.

Les colons de **Natal** ne trouvant pas chez les Cafres ou chez les Zoulous de la colonie les travailleurs dont leurs plantations ont besoin, ont fait venir des Indes des **coolies**, dont l'établissement dans l'Afrique australe n'est vu de bon œil ni dans la colonie du Cap, ni dans l'État libre de l'Orange, ni au Transvaal. A ce propos, M. le D<sup>r</sup> John Drummond, qui pendant les 18 derniers mois a surveillé le transport de 1500 Hindous, a fourni au *Cape Argus*, sur les conditions d'engagement de ces coolies hindous, des renseignements d'où nous extrayons ce qui suit : Les planteurs réclament un travail bien fait et à bas prix; pour l'année prochaine, il est question de faire venir 3000 immigrants; une nouvelle agence a été établie à Calcutta pour faciliter le recrutement et l'embarquement de ce grand nombre de travailleurs. Les coolies s'engagent à rester dix ans dans la colonie. Pendant la moitié de ce temps, ils sont loués à un maître spécial, puis ils peuvent faire leur propre choix, ou bien faire de petites affaires pour leur propre compte. A l'expiration de leur engagement, on leur remet un billet de retour pour leur pays natal. L'année dernière, le nombre des départs de coolies pour l'Inde fut plus considérable que celui des arrivées, vu le grand nombre des enfants de coolies nés dans la colonie et qui repartirent avec leurs parents. On est très soigneux dans le choix des travailleurs en ce qui concerne leur santé, leur force, leurs habitudes antérieures. Tous subissent un examen médical devant une commission à laquelle appartiennent les médecins des navires sur lesquels ils seront embar-

qués. Leurs intérêts sont confiés à un fonctionnaire du gouvernement, leur Protecteur, auquel chacun d'eux peut faire appel, et sans la sanction duquel, agents, capitaines, médecins, ne peuvent rien faire. C'est lui qui examine avec soin le navire, la quantité et la qualité des provisions, l'eau, tout ce dont les immigrants ont besoin pendant le voyage. Après l'embarquement, le médecin en chef est responsable de leur bon traitement. Il tient registre des naissances ou des décès qui peuvent survenir, des maladies et du traitement appliqué à chaque cas particulier. Un duplicata en est remis au Protecteur aux Indes et à celui de Natal. Un tiers des émigrants sont des femmes; les hommes accoutumés aux travaux des champs, des routes, etc., sont vigoureux et font des travailleurs très utiles. Ils se contentent d'ordinaire de peu de chose, leurs besoins ne sont pas grands, leurs habitudes de simplicité leur permettent d'économiser pour le moment où ils s'établiront dans la colonie; dix shellings par mois en sus de leur nourriture et de leur logement leur paraissent une fortune. Après 35 ans de service, ils sont en position de commencer de petites affaires ou de cultiver un morceau de terrain pour leur propre compte. S'ils retournent aux Indes, ils emportent leur argent avec eux. Avec une population indigène nombreuse comme celle de l'Afrique australe, il semble étrange de faire venir des travailleurs hindous, mais jusqu'à ce que les Cafres aient appris à travailler régulièrement au mois et à l'année, les planteurs devront faire appel aux bras du dehors pour la culture de leurs terres.

Un correspondant du *Cape Argus*, qui a résidé dans le Be-Chuanaland, lui écrit au sujet de l'**esclavage** qui existe encore dans le **Kalahari**, qu'il a vu en plusieurs endroits des esclaves battus jusqu'à en mourir ou traités avec inhumanité et brutalité. « Les Ba-Kalahari, » dit-il, « tributaires des Ba-Ngwahetjé et des Ba-Rolong, étaient pillés et maltraités par eux. Les Ba-Lala et les Kattia, ou Ka-Tiaka, et les Bushmen, préfèrent endurer dans le désert toutes sortes de privations plutôt que de s'exposer aux traitements inhumains de leurs maîtres, les Be-Chuana. Ceux-ci leur donnent ou un chien pour chasser les chacals, ou un vieux mousquet et quelques munitions pour poursuivre l'autruche; puis ils leur réclament toutes les peaux ou toutes les plumes; si les pauvres Ba-Lala ou Bushmen ne livrent pas immédiatement tout, ils sont battus, pillés, parfois même tués; leurs femmes et leurs enfants subissent le même sort. Sous prétexte de chasse, beaucoup de Nama et de Griqua ne font pas autre chose que de chercher à découvrir les kraals de ces pauvres gens pour les dépouiller et les massacrer. Le chef Nama

Dirk Vlander nie qu'il ait des Bushmen, et que ceux-ci soient traités comme des esclaves; il affirme que les Bushmen sont libres. Et cependant ses fils, ses neveux, presque toute sa tribu, tiennent des Bushmen dans un état de servitude, et lui a sa part des gains faits par les Bushmen que détiennent ses fils. Il a donné ses Bushmen à ses fils, mais quand il en a besoin, on les lui cède volontiers. Il ne leur est pas permis de s'engager pour un service sans le consentement de leurs maîtres, qui perçoivent leurs gains. Ils ne reçoivent ni nourriture, ni vêtements. S'ils attrapent une pièce de gibier, la peau est pour leur maître; si un étranger les emploie, leur maître réclame le paiement; s'ils s'enfuient, ils sont poursuivis et ramenés. Cependant ceux qui les traitent ainsi habitent un pays placé sous le protectorat britannique!

M. **E.-W. Parsoné**, membre de la Société de géographie de Londres, attaché au service de la Compagnie des télégraphes de l'Afrique occidentale, a envoyé aux *Proceedings* un rapport d'où nous extrayons ce qui suit sur **Mossamédès** et **Benguéla**. A l'exception de Loanda, dit-il, Mossamédès est le plus beau port de la côte occidentale d'Afrique; celui de Mossamédès est même plus grand, l'eau en est aussi plus profonde, et permet aux navires de s'approcher davantage de la ville. Il est même question de créer un dock à sec, et d'en faire la station navale de la côte. Dans tous les cas, cette localité peut prendre une grande importance, si l'on fait, pour ouvrir le sud de l'Angola à la colonisation et au commerce, quelque chose de plus que ce qu'on a fait jusqu'à présent. Le commerce avec l'intérieur a beaucoup souffert du manque de routes et de porteurs. L'exportation consiste en coton, caoutchouc, poisson séché, bétail et un peu d'ivoire. Le développement futur de ce district dépend surtout des colonies de l'intérieur, dont trois sont établies, la première à Sa-da-Bandeira, la seconde à Huilla, la troisième à San-Januario, à une altitude de 500<sup>m</sup> à 600<sup>m</sup>, et à une distance de la côte de 150 kilom. à 225 kilom. Les colons ne demandent qu'une route pour pouvoir amener à la côte les produits abondants du sol qu'ils cultivent. Benguéla, quoique située sur la côte, n'est pas le centre commercial du district. Les agents des différentes maisons de commerce y ont bien leurs demeures et leurs magasins, mais c'est à Catumbella, à 30 kilom. à l'intérieur, que se font presque toutes les affaires, et c'est là que les négociants ont leurs principaux comptoirs. Les deux localités sont reliées par le téléphone, qui est d'un usage général à Benguéla. Les importations consistent surtout en caoutchouc de première qualité, en ivoire, en peaux et en café. Les territoires situés à l'intérieur et au

sud promettent beaucoup ; il est question de les relier à la côte par des voies ferrées ; les tracés en ont déjà été relevés. Il s'agirait d'abord de relier Benguêla à Caconda, à huit jours de marche, soit 200 kilom. de la côte ; de là, une ligne conduirait au Bihé, à 400 kilom. plus loin, et une autre à Limbinguès, à 200 kilom. de Caconda. Ces localités, situées sur le plateau, offrent toutes les conditions nécessaires pour la colonisation ; elles sont fertiles, salubres, propres à l'élevé du bétail, et renferment de grandes richesses minérales. Pendant les derniers mois, le commerce de caoutchouc a pris une grande extension à Benguêla, grâce à l'introduction par les natifs d'une nouvelle sorte de cette gomme, qui s'est vendue à des prix élevés. M. Parsoné l'a examinée ; elle lui a paru aussi pure que possible. Comme d'autres caoutchoucs d'Afrique, il y en a de deux qualités, l'une extraite de la plante, l'autre de la racine. Jusques il y a peu de temps, celle-là tenait la première place sur le marché ; mais grâce à certains éléments spéciaux que l'on a découverts dans la gomme extraite de la racine, celle-ci se vend actuellement à des prix plus élevés. Autrefois les caravanes employaient de huit à neuf mois pour rapporter à la côte leurs charges, qui consistaient en caoutchouc ordinaire extrait des arbres des forêts ; maintenant elles sont de retour au bout de trois mois, rapportant un article supérieur en plus grande abondance. Il y a lieu de croire que les natifs ne l'extraitent pas des arbres, le temps leur manquerait pour se rendre à la région des forêts et en revenir, mais qu'ils ont découvert à une distance moindre quelque liane ou arbuste qui fournit la gomme. On espère recevoir prochainement des spécimens de la plante elle-même qui pourra devenir l'objet d'une exploitation très rémunératrice.

M. **Héli Châtelain** a eu la bonté d'extraire pour notre journal, de son courrier d'**Angola**, ce qui peut intéresser nos lecteurs. Par une singulière coïncidence, les pluies ont été aussi abondantes dans l'Angola qu'en Suisse pendant le mois dernier. La Quanza s'est élevée aussi haut qu'en 1875, où elle détruisit la fameuse plantation de Bom-Jesus. Cette année-ci la digue a résisté. En revanche les crues du Dandé et du Lojé ont fait d'assez grands dégâts. Grâce aux pluies, on compte sur d'abondantes récoltes soit pour la canne à sucre, soit pour le café. Les machines de la Compagnie privilégiée Bensandé, pour la fabrication d'alcool de manioc sur une grande échelle, sont arrivées à destination, et cette nouvelle exploitation ne tardera pas à commencer. L'entreprise du chemin de fer étend ses études préliminaires de Malangé à Cassangé. Le gouvernement a approuvé une variante de la ligne qui lui fera toucher

la Quanza à Cunga, près de Bom-Jesus. Les pluies torrentielles ont fait éprouver à la Compagnie, pour la section de Loanda et des environs, des pertes évaluées à fr. 750,000. Son personnel aussi lui cause de grandes difficultés; nombre de ses gens s'enfuient au bout de peu de temps. L'ingénieur Joachim Machado, revenu de Lorenzo-Marquez, s'est rendu, avec le personnel nécessaire, à Mossamédès pour y faire les études d'un tracé de chemin de fer destiné à relier l'intérieur à la côte.

Le gouvernement de l'**État indépendant du Congo** a publié un décret fixant les dispositions légales qui devront être suivies en matière d'**exploitation minière**. L'aliénation, par l'État, de terres lui appartenant, ne confère aux acquéreurs aucun droit de propriété ni d'exploitation sur les richesses minérales que le sol peut renfermer. Ces richesses minérales demeurent la propriété de l'État. Nul ne peut les exploiter si ce n'est en vertu d'une concession spéciale ou en vertu des dispositions générales qui seront prises ultérieurement en matière d'exploitation minière. Sont considérés comme mines tous gisements de métaux, minerais ou matières métalliques, de pierres ou autres substances précieuses, de combustibles minéraux et d'huiles minérales. Il va sans dire que l'interdiction susmentionnée ne s'applique pas aux exploitations minières que les indigènes continueront de pratiquer pour leur compte sur les terres occupées par eux.

La Société florale d'Anvers a reçu de M. le capitaine de Macar, commandant du district de **Loulouabourg**, un rapport sur le pays qu'il administre. « Le sol, » dit-il, « est généralement fertile; le pays est bien arrosé par de nombreuses rivières, et par d'autres cours d'eau. Les bois et les forêts ne manquent pas et contiennent des essences diverses propres aux constructions et à la fabrication des canots. Le caoutchouc, qui est la principale ressource du pays, se trouve surtout aux environs de Mansangoma, où il abonde. Il continue jusqu'à Lubi, mais là les indigènes ne le récoltent pas. Le fer se trouve en plusieurs endroits entre le Mansangoma et le Lubudi; le sel sur les deux rives du Lukulla. Les indigènes extraient encore du sol une espèce d'argile dont ils font des poteries qui, séchées d'abord au soleil, résistent ensuite au feu le plus intense. Ils trouvent également une terre blanche nommée *pemba*, dont ils se servent pour blanchir les habitations. Les chefs l'emploient pour barioler la figure et le corps des gens de leur tribu qui vont en guerre ou en voyage, afin qu'ils aient du bonheur. L'altitude du pays varie entre 500<sup>m</sup> et 650<sup>m</sup>. Les arbres perdent leurs feuilles au commencement de la saison sèche, c'est-à-dire fin mai ou commencement de

juin, et les reprennent déjà une quinzaine de jours après. La plantation de riz que j'ai établie m'a permis d'envoyer à Léopoldville, pour les différentes stations de l'État et les missions, douze sacs de 90 livres. J'en ai conservé suffisamment pour mon personnel, composé de plus de 150 nègres, négresses et négrillons. Les autres cultures très vastes de maïs, sorgho, millet, arachides, etc., produisent en abondance. Quant au manioc, j'en ai des hectares. Tous les jours j'agrandis mes plantations. Je n'ai pas encore eu le temps de m'occuper de la culture des plantes industrielles, mais il est à ma connaissance que le cotonnier vient parfaitement. Les palmiers existent en quantité. »

M. **Van Gèle** s'est embarqué le 26 avril à Léopoldville sur le *Stanley*, pour se rendre d'abord dans l'Arououimi afin de porter des provisions au major Barttelot, et de se rendre compte de la situation du camp de Yambouya. De là il redescendra au Congo qu'il remontera ensuite jusqu'à Stanley-Falls, où l'*Association internationale africaine* devait transporter M. Van Kerckhoven, commandant de la station des Bangala, et une escorte, afin de rassurer Tipo-Tipo sur les bonnes dispositions de l'État du Congo à son égard, et lui annoncer la prochaine arrivée de quatre Européens et d'un détachement de soldats.

Le Sénat américain a voté une somme de 25,000 dollars en faveur d'une **mission d'exploration scientifique dans le haut Congo**. L'expédition sera composée de trois membres : un officier de l'armée territoriale ou navale, un géologue-minéralogiste et un naturaliste. Elle devra visiter le bassin du haut Congo, et faire connaître les ressources commerciales qu'il présente, faire rapport sur ses produits, ses richesses minérales et végétales, indiquer si ce pays peut offrir des débouchés au commerce américain et rassembler tous les renseignements qui pourraient présenter quelque intérêt pour les États-Unis. Le président de la République fixera les appointements des membres de l'expédition, sans que la somme puisse être supérieure à 6000 dollars pour chaque membre. Le mandat de la mission expirera le 30 juin 1889.

M. **H. Johnston**, consul anglais au **Vieux-Calabar**, a fait, sur la Cross River, une expédition dont il a envoyé aux *Proceedings* de la Société de géographie de Londres un compte rendu accompagné d'une carte. Son but était de conclure avec les rois et les chefs des territoires situés le long de la rivière, des traités qui les missent sous le protectorat de l'Angleterre, ainsi que d'offrir sa médiation pour apaiser des querelles existantes entre les tribus du Vieux-Calabar et celles de la Cross River. Le commerce de la rivière en avait longtemps souffert. M. Johnston a

réussi à rétablir la paix. Il a également fait des traités avec plusieurs chefs, mais s'est abstenu d'en conclure avec ceux qui demeurent trop en amont de la rivière pour ne pas augmenter outre mesure les responsabilités de l'Angleterre à l'intérieur. A une certaine distance de l'embouchure, les indigènes sont cannibales. C'est le cas en particulier pour les gens des tribus d'Atham et d'Iko Morut. Ils commencèrent par faire feu sur le canot de M. Johnston, puis cherchèrent à l'obliger de s'arrêter. Dans leur excitation, peu s'en fallut qu'ils ne fissent chavirer le canot ; mais ils ne dérobèrent rien. A un certain moment, M. Johnston fut tiré hors du bateau par une troupe de cannibales, hissé sur les épaules du plus vigoureux, et porté en courant en ville où il fut déposé dans une hutte dont la porte était ouverte et où il fut pendant une heure en butte aux taquineries de centaines de sauvages. Au-dessus de sa tête était suspendu un jambon humain fumé, et une centaine de crânes étaient rangés autour de la partie supérieure du mur d'argile. Malgré ce voisinage sinistre, dès que ses interprètes le rejoignirent, il entra en conversation amicale avec ses ravisseurs, et fut bientôt en excellents termes avec eux. Au bout d'une heure il les avait complètement gagnés, et à la fin le même sauvage qui l'avait arraché du canot l'y reporta à la grande surprise et pour la plus grande satisfaction de ses Krooboyes effrayés. La ville lui donna une centaine de yams et deux moutons ; le vieux chef lui offrit un collier composé d'os de doigts humains qu'il ôta de son cou. Après avoir quitté Ededama, la ville où s'étaient passés ces incidents, M. Johnston trouva une population très dense le long des bords de la rivière, mais de plus en plus turbulente. Quoique toutes les entrevues dans lesquelles ils furent, lui et ses gens, pris et relâchés tous les 200<sup>m</sup> ou 300<sup>m</sup>, se soient terminées par des protestations d'amitié, au début, chaque fois, les indigènes paraissaient ne pas trop savoir s'ils les tueraient et les mangeraient, si ce n'est M. Johnston, au moins ses Krooboyes. Dans ces conditions, il jugea préférable de ne pas pousser l'exploration plus avant ; mais lorsqu'il fit virer son canot, et qu'il repassa devant les villages qu'il avait vus en montant, sa retraite fournit aux indigènes l'occasion de lui donner la chasse ; des centaines de sauvages cherchèrent à traverser la rivière pour s'emparer du bateau. Même de petits enfants armés de couteaux faisaient des gestes significatifs indiquant combien ils aimeraient les manger. Quoique les indigènes fussent armés de fusils, et qu'ils les couchassent en joue, ils ne tirèrent jamais sur le bateau ; peut-être voulaient-ils seulement effrayer ceux qui le montaient pour les engager à l'abandonner afin de

pouvoir le piller. M. Johnston a fait le relevé de la rivière jusqu'au point extrême de son exploration, ainsi que des collections d'histoire naturelle pour le musée de Kew et pour le British Museum.

Le dernier numéro de l'*African Times* a publié les lignes suivantes, à l'occasion d'une demande adressée par le roi Quanim Fori, au gouverneur de la **Côte d'Or**, sir Brandford Griffith, demande que les Anglais, dit ce journal, ne peuvent lire sans un sentiment de honte. « Tout ce que réclame Quanim Fori, c'est que le représentant de Sa Majesté donne l'ordre aux marchands d'Addah de payer l'huile de palme en argent et non en **eau-de-vie**. Il est regrettable que sir Brandford se soit senti pressé de répondre par un *non possumus*, et d'ajouter qu'il ne pouvait pas intervenir dans les relations commerciales, que c'était l'affaire de l'acheteur et du vendeur, et qu'ils avaient le remède entre leurs mains. C'est ce qu'avaient coutume de répondre les adversaires des Actes de troc qui ont cependant pris force de loi, et ont rendu de grands services à ceux qui préfèrent être payés en argent au lieu de l'être en nature. L'habitude qui prévaut chez les marchands soi-disant chrétiens de cette région de payer les marchandises du vendeur païen en spiritueux de qualité inférieure, peut bien être cause que les rois ont tous l'un après l'autre demandé au gouverneur de leur donner une provision de menottes. »

Les négociants de **Lagos** ont adressé au gouverneur de la colonie la pétition suivante, pour tâcher d'empêcher que le gouvernement anglais n'octroie à une Compagnie, comme il l'a fait pour celle du Niger, une charte qui lui assurerait l'autorité sur les territoires s'étendant de Lagos au Rio-del-Rey. « Par l'octroi d'une charte à une compagnie commerciale privée, le commerce du Niger, la voie fluviale par excellence pour toute l'Afrique occidentale, a été complètement détruit; et cependant beaucoup de négociants de Lagos s'y livraient. Un monopole a été introduit qui menace d'étendre son influence destructive sur les Rivières de l'huile des territoires de la côte, de Forcados, Benin, Brass, Nouveau-Calabar, Bonny, Opobo et Vieux-Calabar, et cela sous la protection du gouvernement, qui se propose d'octroyer une nouvelle charte. Aussi longtemps qu'il n'existait aucune charte, il y avait entre Lagos et les pays du Niger un commerce actif et rémunérateur. Mais dès que la charte a été octroyée, tous les négociants indépendants ont été chassés par les impôts exorbitants dont la Compagnie a frappé tous les objets d'importation et d'exportation. Outre ces impôts elle a mis des droits énormes sur les patentes de commerce, le passage, etc. Les droits d'importation ont laissé pour Lagos, tous frais déduits, un boni de 57,235 l. st.

pour les dix dernières années. Les soussignés attirent l'attention de votre Excellence sur le fait que Lagos est le centre des Rivières de l'huile, qu'une communication télégraphique existe entre Lagos, Brass et Bonny. La Compagnie royale du Niger ayant son monopole, nous demandons que le commerce des Rivières de l'huile soit laissé à la Colonie de Lagos et ne soit livré ni à la susdite Compagnie ni à aucune autre du même genre, ce qui causerait le plus grand tort à la Colonie dont les Rivières de l'huile sont actuellement le seul débouché, circonstance qui fait désirer que ce territoire soit annexé à la Colonie. Cette annexion rendrait le plus grand service aux indigènes de ces rivières. Pendant les vingt dernières années le gouvernement a protégé le petit commerçant comme le meilleur intermédiaire de la civilisation pour ces contrées; et c'est ainsi que se sont produits les grands progrès dans la civilisation et le développement commercial de cette région, tandis que le développement des Rivières de l'huile restait stationnaire. Aussi les soussignés prient-ils V. Ex. d'insister auprès du gouvernement de S. M. pour que les territoires des rivières soient rattachés d'une manière durable à la Colonie. »

La nouvelle de la mort de M. le **capitaine Binger**, en mission au Soudan, démentie puis de nouveau affirmée, paraît décidément controuvée, une dépêche de Saint-Louis, du 25 juin, ayant rapporté que le 10 mars M. Binger était à **Kong**, et que quatre lettres de cet officier pour sa mère et d'autres personnes ont été remises au commandant du poste de Bamakou sur le Niger. Par Kong, il faudrait entendre le massif montagneux de Kong, où le Djoliba, un des bras principaux du Niger prend sa source. On sait que l'explorateur se proposait d'étudier avec soin ces montagnes. Avant son départ de Saint-Louis, il avait été convenu que dès qu'il signalerait son arrivée à Kong, on préparerait à Grand-Bassam (Côte d'Or), un convoi de ravitaillement qui marcherait sur Kong par la rivière Akba, aussitôt que les pluies permettraient de se mettre en route. M. Treich-Laplène, résident français à Assinie, actuellement en France, compte partir dans les premiers jours d'août pour prendre en personne la direction de cette expédition. Dans un précédent voyage que M. Treich-Laplène a fait, l'an dernier, dans cette région, il a atteint les premiers massifs des monts de Kong sans rencontrer trop de difficultés. Il croit qu'il n'en trouvera pas davantage cette année-ci. Le convoi partira de Grand-Bassam vers la fin d'août, et atteindra, selon toutes probabilités, la région de Kong vers le 15 octobre. Mais ce ne sera qu'à son retour à la côte, qu'on peut espérer avoir des nouvelles du capitaine Binger, parce qu'il ne faut pas compter sur les messagers

isolés. Le plus souvent les chefs nègres des régions à traverser leur créent mille difficultés et ne leur permettent pas de continuer leur route. De Grand-Bassam, M. Treich-Laplène remontera la rivière Akba, navigable en pirogue jusqu'à 400 kilom. de la mer ; puis il se dirigera sur Kong en suivant la route de terre.

Les factoreries établies au **Rio de Oro** par les Espagnols, et au **Cap Juby** par les Anglais, pour détourner vers la côte de l'Océan Atlantique le courant commercial du Sahara occidental, ne sont pas dans une situation prospère. Il paraît que ce qui arrête le développement des établissements espagnols entre le cap Blanc et le cap Bojador, c'est la routine qui pousse les chameliers d'aujourd'hui à suivre, fût-elle moins commode et plus longue que d'autres, la route suivie de tout temps par leurs ancêtres. Quant à la factorerie fondée par M. Mackensie au Cap Juby, aujourd'hui propriété de la North West African Trading Company, elle a été attaquée par des indigènes qui ont assassiné le directeur, blessé ses compagnons et assiégé pendant plusieurs heures les établissements anglais. D'après les témoignages recueillis, les agresseurs seraient tous des soldats de l'empereur du Maroc, et non de ces pillards qui infestent le sud marocain et le Sahara occidental. Il est difficile de ne pas voir dans ce fait l'influence politique et religieuse du sultan qui voyait de mauvais œil la concurrence commerciale s'établir à sa frontière, et s'efforçait en toutes occasions de dissuader ses sujets de trafiquer avec le chrétien. Lorsque la Compagnie réclama la protection du sultan en échange d'une redevance annuelle, il lui fut répondu que l'autorité chérifienne ne pouvait assumer une responsabilité quelconque au sujet de territoires ne lui appartenant pas. Comment le sultan pourrait-il aujourd'hui justifier l'agression de ses propres soldats ?

#### NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le *Bulletin de renseignements coloniaux* annonce que la création de chemins de fer à voie étroite est décidée pour quatre nouvelles lignes d'intérêt local, et que le Conseil général du département d'Oran examinera en octobre prochain tous les projets qui lui seront présentés.

D'après l'*Écho d'Oran*, Bou-Amema, le célèbre agitateur du Sud-Oranais, s'est joint au chérif de Medagha dans la vallée de l'Oued Guir, pour chercher à soulever à la fois les populations du Sud-Oranais contre l'autorité française, et les Beni Guil, les Ouled Djérir et les Mehaïa contre le sultan du Maroc.

Les missionnaires romains comptent prendre Mélinde comme point de départ

pour pénétrer dans les vastes régions qui s'étendent au N.-O., habitées par les Wa-Nyika, les Wa-Sanyé, les Wa-Kamba, dans la vallée de la Tana, jusqu'au mont Kénia et au lac Baringo. A Mombas, le P. LeRoy a fait la connaissance d'un noir, nommé Sadi, âgé d'une cinquantaine d'années, qui a beaucoup voyagé et qui connaît très bien les peuplades établies entre la côte de l'océan Indien et le lac Victoria-Nyanza. Il pourra être d'un grand secours aux missionnaires et aux explorateurs du Zanguebar septentrional. Le vicaire apostolique de ce district, Mgr de Courmont, se propose de mettre à profit sa bonne volonté pour fonder une mission dans la région du Kilimandjaro.

C'est le 15 août prochain que la Société allemande de l'Afrique orientale prendra la perception des impôts de Wanga jusqu'à la Rovouma, et l'administration de la zone côtière située entre l'Océan et les territoires qui lui appartiennent.

D'après une communication faite à la Société de géographie de Paris, par M. Louis Vincent, résident de France aux Comores, les habitants de ces îles pratiquent encore les sacrifices humains pour conjurer les malheurs qu'ils redoutent. Ainsi, à Anjouan, à l'approche des navires français, le sultan, sur l'ordre du sorcier officiel, fit égorger 4 jeunes esclaves, dont le sang, mêlé à l'eau de la mer, devait, disait-il, former une barrière infranchissable aux vaisseaux étrangers.

Le comte Pfeil et le lieutenant Schlüter ont acquis, pour la Société allemande de l'Afrique orientale, en vertu de traités avec les sultans indigènes, l'Ou-Bena, le Wa-Mashonde, le Mahengé et le Wenpindo, et par là annexé aux précédentes acquisitions de cette Société tous les territoires compris entre le Rufigi et la Rovouma d'une part, l'océan Indien et la tête du Nyassa d'autre part.

Le ministre de l'instruction publique de France a chargé M. Gaston Angelvy, ingénieur civil, d'une mission scientifique à l'effet d'explorer la région comprise entre le lac Nyassa et la côte de l'océan Indien et d'étudier particulièrement le bassin de la Rovouma.

Le gouverneur du district de Lorenzo-Marquez, M. de Vasconcellos, s'est rendu aux monts Lebombo pour procéder à la délimitation de la frontière entre la colonie portugaise et la République Sud-africaine. Les délégués du Transvaal et de l'Angleterre devaient aussi s'y rencontrer.

Le Volksraad de l'État libre d'Orange a approuvé le projet d'Union douanière avec les Colonies du Cap et de Natal, ainsi que celui de l'extension des voies ferrées. Il fera établir le tracé des lignes du fleuve Orange à Blœmfontein et de Natal à Harrysmith, dès qu'il aura reçu la part des revenus douaniers que lui assure le projet susmentionné.

Les résidents des villes et des districts de Malmani, Zeerust, Lichtenbourg, Klerksdorf, Potchefstrom, etc., réunis en assemblée publique à Mafeking, ont voté une résolution d'après laquelle il est désirable, dans l'intérêt du gouvernement britannique, de la Colonie du Cap, du Be-Chuanaland anglais et des territoires environnants, qu'un chemin de fer soit construit de Kimberley à Mafeking. Ce chemin de fer favoriserait le commerce des villes et territoires susmentionnés ainsi que celui du pays des Ma-Tébélé, des Ma-Chona, etc.

M. Krüger, président de la République Sud-africaine, ayant demandé au gouverneur de la Colonie du Cap que l'Angleterre déclarât n'avoir aucune intention d'acquérir la suprématie sur le chemin de fer de Lorenzo-Marquez au Transvaal, le gouvernement du Cap y a consenti à la condition que les marchandises anglaises seraient importées par terre, des colonies anglaises au même tarif que celui qui est en vigueur dans la baie de Delagoa. M. Krüger a acquiescé à cette demande.

Le développement pris par l'exploitation des gisements aurifères de l'Afrique australe profite à la colonie de Natal dont les chemins de fer permettent de transporter les marchandises jusqu'à une petite distance de ses frontières. En 1887 les importations ont dépassé d'un tiers celles de 1886, et le revenu total de la colonie s'est augmenté dans la même proportion.

Des lettres privées de Tâti annoncent que Lo-Bengula n'accordera plus de concessions dans le pays des Ma-Tébélé.

D'après un article de la *Revue scientifique* sur les *Colonies allemandes*, le gouvernement de l'empire allemand serait en pourparlers pour l'annexion de la partie septentrionale de l'Ovampo, visitée récemment par le Dr Schinz. Le territoire de la colonie du fleuve Orange au Cap Frio recevrait une extension qui lui donnerait une superficie de plus de 200,000 kilom. carrés.

Les missionnaires américains établis au Bihé ont fait des plantations d'orangers, de pommiers, de pêcheurs, de pruniers, de cerisiers, d'abricotiers, de figuiers, demandés à Lisbonne, ainsi que d'arbres fruitiers des tropiques.

M. Luciano Cordeiro, secrétaire perpétuel de la Société de géographie de Lisbonne, a bien voulu nous communiquer un résumé des travaux de M. le major Henrique de Carvalho dans son expédition au pays du Mouata-Yamvo. Nous en avons déjà donné les principaux résultats d'après M. Marcos Zagury, établi à Malangé (p. 22-26). Le résumé de M. Cordeiro renferme de plus les déterminations de latitude, longitude et altitude pour 15 localités principales, de Malangé à Moussoumba, le point de départ et le point extrême atteint par l'expédition.

Le gouverneur du Congo portugais s'est vu forcé de bloquer Quissembo, au nord d'Ambriz, sur la côte occidentale d'Afrique, les indigènes, excités par des étrangers, refusant de se soumettre aux autorités portugaises.

L'expédition des ingénieurs chargés des études du chemin de fer du Congo a été contrariée par les pluies. Le capitaine Cambier écrivait, le 8 mai, de Banza-Manteka, que sa marche était ralentie, les rivières étant très fortes. En plusieurs endroits on avait de l'eau jusqu'aux épaules. Partout la végétation était exubérante et il ne fallait pas songer à passer là où il n'y avait pas de sentier tracé. Malgré cela la santé de tous était excellente.

La section française de l'Association internationale africaine a résolu d'organiser une expédition destinée à aller au secours de Stanley et d'Émin-pacha. Les fonds nécessaires ont été immédiatement souscrits, et il a été décidé de confier le commandement de l'expédition à l'explorateur Charles Soller, qui, à diverses reprises a été chargé d'importantes missions dans l'Afrique occidentale, particulièrement au Maroc, au Sous et au Sahara.

Deux postes ont été établis sur la rive française du bas Oubangi : le premier, près du village de Bouassa-Ouatsaka, par 1°48' lat. nord; le second, au confluent de la rivière près du village d'Iranga. M. Dolizie a fait, à bord du *Ballay*, une reconnaissance de l'Oubangi en aval des rapides de Zongo.

Le nouveau journal *Afrika-Post*, organe des intérêts allemands en Afrique, annonce que M. l'ingénieur Schran, secrétaire impérial du gouvernement à Cameroun, a ramené avec lui en Westphalie six jeunes Africains, dont quatre doivent devenir artisans, un cinquième sera placé chez un forestier, le sixième, fils du roi d'Aqua, se vouera à l'étude de la langue allemande. Le gouverneur de Cameroun espère que ce dernier pourra plus tard lui servir d'interprète. Le séjour de ces jeunes gens en Allemagne sera de trois ans.

Sir Samuel Rowe, gouverneur de Sierra Léone, s'est rendu à Monrovia pour travailler à la fixation des frontières entre l'État de Libéria et la colonie anglaise.

## LES SAUTERELLES EN ALGÉRIE

Dans notre dernier numéro (p. 193), nous signalions la nouvelle invasion de sauterelles dont souffrait la province de Constantine, en même temps que nous indiquions le procédé qui paraissait le meilleur pour en atténuer les effets. Dès lors le fléau a pris de telles proportions que malgré des efforts héroïques de la part des indigènes et des colons, il a ravagé des centaines de milliers d'hectares des terrains les plus fertiles, obligé les propriétaires de troupeaux à se défaire coûte que coûte de leurs bestiaux, causé des pertes pour plus de quarante millions de francs, et réduit à la misère des multitudes d'indigènes, menacés de périr de faim si l'État et les particuliers ne leur viennent en aide.

Un tel désastre, qui peut arrêter pour un certain temps le développement de la colonie dans sa partie orientale, nous fait un devoir d'entrer dans quelques détails sur l'insecte qui peut causer de semblables ravages, sur la marche du fléau, les moyens employés pour le combattre, et ceux que l'expérience peut suggérer pour en prévenir le retour. Indépendamment des renseignements que nous ont fournis l'*Indépendant de Constantine* et le *Moniteur de l'Algérie*, nous avons fait d'abondants emprunts au mémoire adressé à M. le gouverneur général de l'Algérie par M. Hünckel d'Herculais, président de la Société entomologique de France, sur les *Acridiens et leurs invasions en Algérie*, ainsi qu'à un article de M. Victor Laporte, sur les *Criquets*, publié dans le n° du 15 juillet du *Monde de la Science et de l'Industrie*.

Déjà au Congrès de l'Association française pour l'avancement des